



DOSSIER DE SUBVENTION 2024

<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande	<input type="checkbox"/> Renouvellement
<input type="checkbox"/> Fonctionnement global	<input type="checkbox"/> Projet ou action spécifique

NOM DE L'ASSOCIATION :

SIGLE :

N° Siret ou RNA :

Adresse du siège social :

Adresse de correspondance si différente du siège social :

COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION :

Nom et prénom – Président(e) :

Téléphone :

E.mail :

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER DANS L'ASSOCIATION :

Nom de la personne chargée de ce dossier :

Fonction :

Téléphone :

E.mail :

Montant de la subvention 2024 sollicitée auprès de la Ville :

€

Ce dossier est à nous retourner avant le **15 février 2024** prioritairement par mail :
associations@ville-osny.fr

ou par courrier : Hôtel de ville, château de Grouchy, 14 rue William Thornley, 95520 Osny.

1.

Présentation de l'association

1.1 / RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

Indiquez succinctement l'objet social de votre association (activités définies par les statuts) :

Association déclarée loi 1901 R.U.P. ¹ Section ou délégation locale

Date de publication de création au Journal Officiel :

Site Internet, réseaux sociaux :

Union, ou réseau auquel est affiliée votre association (indiquez le nom complet et le numéro d'affiliation) :

L'association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) : oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

En date du :

Attribué par :

L'association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? oui non

L'association dispose-t-elle d'un expert-comptable ? oui non

1.2 / ADHÉRENTS

Montant de la **cotisation annuelle** saison 2023/2024 :

Tarif par catégorie et/ou activités	Montant

¹ R.U.P. : Reconnaissance d'Utilité Publique

Nombre d'**adhérents** de la saison en cours (2023/2024) :

Nombre d'**adhérents** saison de la saison précédente (2022/2023) :

Indiquez les éléments pouvant expliquer l'évolution entre la saison actuelle et la saison précédente :

Nombre d'adhérents (ou pourcentage de répartition) par tranche d'âge :

- Moins de 25 ans :
- 25 à 60 ans :
- Plus de 60 ans :

1.3 / RESSOURCES HUMAINES

Nombre de personnes élues au **Conseil d'Administration** :

Des élus municipaux sont-ils membres du Conseil d'Administration (précisez lesquels) :

Montants des avantages des membres de l'organe délibérant ou du conseil d'administration :

- Le **personnel encadrant** l'activité est salarié : oui non

Nombre de salariés :

Nombre d'heures hebdomadaires rémunérées :

- Le **personnel encadrant** l'activité est bénévole : oui non

Nombre de bénévoles :

Nombre d'heures hebdomadaires :

Sont-ils indemnisés ? oui non

Si oui, combien de personnes :

Indiquez le montant des défraiements prévus sur la saison 2023/2024 :

Précisez le niveau d'encadrement de vos animateurs/professeurs (diplômes, brevets, etc.) :

1.4 / LA FORMATION

Indiquez les formations suivies et prévues :

Intitulé de la formation	Statut du membre (bénévole, adhérent, salarié...)	Diplôme ou niveau obtenu	2022/2023 (réalisé)	2023/2024 (prévisionnel)
			Coût de la formation	Coût de la formation

1.5 / AIDES EN NATURE

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ET DE MATÉRIEL

Bénéficiez-vous d'une convention de mise à disposition de salle pour la saison 2022/2023 :

Indiquez le nombre d'heures hebdomadaires d'utilisation :

En dehors de ces créneaux, indiquez le nombre moyen des mises à disposition ponctuelle pour vos réunions, AG, évènements, etc... :

MISE À DISPOSITION DE MOYENS DE COMMUNICATION

- Votre association a-t-elle bénéficié d'un article ou d'une annonce dans l'agenda du magazine de la ville (à votre demande) ? oui non
- Vos événements (portes ouvertes, bals, etc...) sont-ils relayés via l'Inf'Osny, le site internet et les réseaux sociaux de la ville ? oui non
- Votre activité associative, hors manifestations, bénéficie-t-elle d'une publication par la ville (Post Facebook, site internet, ex : recherche de bénévoles, de professeurs, etc... oui non
- Sollicitez-vous le service communication pour la création d'affiches, de flyers ou de calicots ? oui non

2.

ACTIVITÉS / PROJETS

Si votre subvention concerne une aide pour le fonctionnement global de votre association.

2.1 / Bilan de votre activité annuelle

Présentez le **bilan de votre saison 2022/2023** :

Vos objectifs ont-ils été atteints ?

Indiquez le montant de la subvention versée en 2023 :

2.2 / Activités de la saison en cours

Décrivez **vos activités 2023/2024** et précisez les évolutions par rapport à la saison précédente :

Proposez-vous des animations lors des évènements de la ville ou proposez-vous un ou des évènements ouvert(s) au tout public ?

Si vous souhaitez solliciter la ville pour une subvention liée à un projet spécifique ou un évènement, complétez une fiche action/ projet.
Pour chaque projet, un budget spécifique doit être fourni en plus du budget général prévisionnel ; ce budget spécifique détaille les seules charges et produits liés au projet.
Vous pouvez dupliquer la fiche selon le nombre de projet.

2.3 Actions spécifiques : bilan et projets

Nom de l'action ou de l'évènement :

Renouvellement de l'action Nouvelle action

S'il s'agit du renouvellement d'une action récurrente, présentez le bilan de l'action menée précédemment :

Les objectifs de l'action avaient-ils été atteints ?

Cette action a-t-elle été subventionnée ? Oui Non
Si oui, indiquez l'année de la subvention et le montant perçu :

Présentez le **contenu de l'action projetée** :

Public ciblé :

Nombre approximatif de personnes attendues :

Date de mise en œuvre prévue et durée de l'action :

Lieu(x) de réalisation :

Partenariat(s) envisagé(s) :

Objectif(s) de l'action :

Méthode d'évaluation prévue pour l'action :

3.

FINANCES

3.1 / Compte de résultat et budget prévisionnel

Les tableaux ci-annexés (compte de résultat et budget prévisionnel) sont fournis à titre indicatif. Vous pouvez joindre vos propres documents comptables au dossier de demande de subvention, dans la mesure où ceux-ci répondent aux exigences du dossier (compte de résultat et budget prévisionnel) et au montant souhaité.

3.2 / Autres éléments financiers

Montant du dernier relevé bancaire ?

Date : Montant :

Avez-vous des placements financiers directs (ex livret A) ou indirects (ex Sicav) ?

Oui Non Quel(s) placement(s) :

Caisse : Solde au ___/___/2023

Compte(s) Bancaire(s) : Solde au ___/___/2023

Livrets ou placements : Solde au ___/___/2023

4.

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Je soussigné(e)

agissant en tant que Président(e) de l'association représentant(e) légal(e) de l'association

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, et m'engage d'une part, à utiliser l'aide financière allouée, conformément à sa destination prévisionnelle, et d'autre part, à mettre à disposition ou à fournir, sur demande de la collectivité, toute pièce justificative d'utilisation de cette aide ;
- certifie avoir pris connaissance du [Contrat d'Engagement Républicain](#) et y adhérer dans sa totalité ;
- s'engage à faire état de la participation de la commune dans tout support d'information ou de communication concernant ses actions ;
- s'engage à joindre à cette demande les documents suivants :

- RIB
- Composition du bureau
- Dernier procès-verbal d'assemblée générale
- Compte de résultat
- Budget prévisionnel
- Bilan comptable (pour les demandes supérieures à 1000 €)
- Derniers relevés de compte bancaire
- La photocopie de la police d'assurance responsabilité civile,

- Demande une subvention de

Fait le

à

Signature et cachet

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441 -6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.